

## Contrôle Sanitaire

En 2009, la DDASS a réalisé le contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 16 échantillons prélevés sur les ressources, la station de traitement et l'eau distribuée. A noter qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010, ce contrôle sera assuré par l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté.

## Conseils

### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

### TEMPERATURE



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau.

### PLOMB



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Par précaution, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel dans l'eau du robinet. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez-le à votre distributeur (voir adresse sur facture).

# QUALITE DE L'EAU SUR L'UNITE DE DISTRIBUTION : RECHESY-COURCELLES

SYNTHESE DE L'ANNEE 2009



Vous êtes alimentés par l'unité de distribution de RECHESY-COURCELLES, gérée par la Communauté de Communes du Sud Territoire et desservie par le forage de Réchésy.

## BACTERIOLOGIE

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

**EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE**

**100% des résultats sont conformes.**

## NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels.  
Limite de qualité : 50 mg/l.

**La teneur moyenne en nitrates est de 14,9 mg/l. A ce taux, les nitrates ne présentent aucun caractère de toxicité.**

## DURETE

La dureté traduit la quantité du calcium et du magnésium présente dans l'eau. La dureté est sans incidence sur la santé.

**La dureté moyenne de l'eau est de 24,2 degrés français. Cette eau est moyennement dure.**

## PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l.

**Aucune substance n'a été détectée.**

## AUTRES PARAMETRES

**L'ensemble des autres paramètres mesurés est conforme.**

## CONCLUSION SANITAIRE

**L'eau distribuée pendant l'année 2009 a été de bonne qualité.**

Vous trouverez à votre disposition, en mairie, un recueil d'informations techniques concernant les paramètres mentionnés dans ce bilan.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 modifié par l'arrêté du 22 février 2008  
Agence Régionale de Santé – Délégation Territoriale du Territoire de Belfort – 8 Rue Heim - BP 207 – 90004 BELFORT Cedex  
Téléphone : 03.84.58.82.00 – Télécopie : 03.84.28.71.38  
Courriel : laurence.ravung@ars.sante.fr